



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil Périscolaire du Mercredi

« Grains de Sable »

2022-2023



1- PRÉSENTATION

L'Accueil de Loisirs de Saint-Quay-Portrieux est ouvert durant tous les mercredis de 8h à 18h30.
Il accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'équipe

Elle est constituée d'une directrice diplômée BAFD et d'animateurs diplômés BAFD et BAFA ou stagiaire.
Elle peut être variable selon les périodes en fonction des congés des animateurs et des effectifs attendus.

L'espace

Le Centre de Loisirs occupe dans l'enceinte du Groupe scolaire des Embruns, plusieurs espaces :

- L'accueil se fait dans la salle principale. Il dispose d'une salle de sieste, d'une cuisine, de toilettes adaptées et d'une terrasse.
- Quelques animations intérieures se font dans la salle de motricité de l'école, habilitée jusqu'à 60 enfants. Elle est assez vaste et dispose de toilettes à proximité.
- Une autre salle d'activités (avec toilettes et à proximité du local principal ALSH) permet d'accueillir 19 personnes au maximum ; elle est utilisée pour les ateliers manuels et d'autres activités ludiques.
- Deux autres salles communicantes avec cette dernière (portes communes intérieures + portes menant à l'extérieure) sont aussi utilisées pour d'autres activités, avec une capacité de 20, chacune.
- La salle de restauration reçoit tout le monde pour le repas du midi.
- La grande cour primaire permet les grands jeux et le sport.
- Dans la cour maternelle, les petits profitent d'une structure de jeux, de diverses marelles et de vélos.

Les modalités d'accueil et d'inscription des enfants

Le dossier d'inscription avec fiche de renseignements et fiche sanitaire est réalisé pour l'année scolaire. Un programme est préparé pour chaque période (de vacances à vacances), diffusé sur l'école, à l'Accueil périscolaire de l'école, en mairie, sur le site de la ville et envoyé par mail aux parents.

La fiche de présence remise avec le programme est valable pour la période donnée.

Afin de laisser aux enfants qui le peuvent et en ont besoin, la possibilité de dormir davantage qu'en période scolaire, ils sont accueillis par les animateurs entre 8h et 9h30.

Pendant ce temps libre, des petits jeux et activités peuvent être organisés.

Ils peuvent aussi intégrer le centre avant (12h) ou après manger (13h45).

L'organisation de l'ALSH répond bien sûr à un besoin de garde pour des parents qui travaillent, mais propose surtout une offre de loisirs diversifiés et de sorties moins onéreuses qu'individuellement. Mais pour l'équipe d'animation, le programme attractif est une manière d'accrocher, voire fidéliser les participants, autour d'une dynamique, plutôt que d'avoir une impression de « consommation » par des inscriptions à la carte, parfois juste sur les sorties.

L'organisation de la vie collective

Nous répartissons parfois les groupes par tranches d'âge :
- Petits : 3 à 5 ans
- Grands : 6 à 12 ans

Souvent, les deux groupes sont réunis pour les grands jeux, les sorties ou quand le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour assurer une certaine dynamique.

Le déjeuner est servi à 12h.

Les menus sont élaborés sur place, dans le respect de l'équilibre alimentaire et des proportions adaptées à l'âge ; mais aussi en ajoutant le plaisir de la présentation, de la découverte, des repas à thèmes.

Le repas est suivi d'un moment calme où les petits font la sieste et ceux qui le souhaitent, se reposent.

Pendant ce temps calme, les grands se retrouvent avec un animateur autour de jeux calmes ou coloriages. Ils s'occupent de façon autonome, les animateurs restant vigilants et disponibles.

Activités proposées

Adaptées aux tranches d'âge, elles tiennent compte du rythme de vie et du juste équilibre entre divers besoins de l'enfant : jouer en groupe ou tout seul, s'exprimer, créer, se reposer.... Un panel équilibré d'activités sportives, ludiques, manuelles ou d'expression permet à chacun de trouver sa place dans le groupe et de proposer des animations en bord de mer, ainsi que des sorties.

Divers aménagements des horaires et locaux permettent aussi à chacun de vivre à son rythme.

Dans la mesure où le temps le permet, de nombreuses animations en extérieur sont organisées afin de profiter du grand air vivifiant du bord de mer, ainsi que de l'environnement.

Le public

Les Petits de 3 à 5 ans :

Cette tranche d'âge est particulièrement importante pour l'éveil de l'enfant, qui se fait surtout par le jeu. Toute activité est une découverte pour l'enfant.

Quand une activité réunit petits et grands, l'équipe veille particulièrement à ceux qui « décrochent ».

Les Grands de 6 à 12 ans :

Les plus jeunes de cette tranche d'âge commencent à développer des capacités physiques intéressantes et relativement importantes, qui nécessitent la vigilance de l'équipe d'animation.

Les plus âgés exigent un encadrement particulier car certains sont presque préadolescents et d'autres sont encore totalement dans l'enfance.

C'est à l'équipe d'animation de leur montrer leurs limites et leurs possibilités : règles de vie, règles de jeux, responsabilités (ex chef d'équipe), participation à l'installation de l'activité ou son rangement.

L'intégration d'enfant « différent » ou en situation de handicap se fait en souplesse, avec les animateurs comme avec les autres enfants, en adaptant l'activité, le rythme à ses capacités, voire éventuellement le menu, avec une vigilance accrue et une disponibilité de l'animateur.

Les tarifs

La ville favorise l'accès aux loisirs pour tous : Quinocéens ou non, car en tant que station balnéaire, elle accueille aussi petits-enfants de Quinocéens et touristes en villégiature.

La ville applique des tarifs à la journée, à la ½ journée, avec ou sans repas, et à la semaine (pendant les petites vacances), selon le quotient familial pour les Quinocéens et un tarif pour les extérieurs.

Le transport

Les sorties habituelles se font avec une société de location de transports scolaires.

Pour des sorties en petits groupes, nous avons la possibilité de prendre le minibus de la ville avec 6 places et rehausseurs adaptés.

Le budget

Le budget prévisionnel établi prend en compte, en plus des besoins inévitables de fonctionnement, les axes prioritaires les plus coûteux : petit matériel d'activités, frais de prestations, transports et entrées...

2 - LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

1/ Faciliter l'apprentissage du vivre ensemble

- Respecter la pensée, la parole de chacun
 - Aménagement de temps de parole : échanges, débats.
- Accepter l'autre dans sa différence
 - Discussion autour des différences et du handicap
 - Volontariat d'entraide
- Mettre en place des règles de vie
 - Réalisation des règles de vie par les enfants en collaboration avec les animateurs.
 - Affichage et rappel si besoin, notamment autour du protocole sanitaire !
- Faire participer l'enfant aux tâches de la vie quotidienne
 - Aide de l'enfant pour débarrasser, ranger les jeux et le matériel qu'il utilise.
 - Valoriser le travail d'équipe

2/ Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

- Encourager toutes les formes d'expression pour contribuer à l'épanouissement individuel et collectif des enfants (apprentissage de la démocratie, notion de choix, envies, prise de décisions ...)
 - Mise en place de temps d'échanges pour que l'enfant transmette ce qu'il a envie de dire ou de faire
 - Mettre en place une boîte à idée
- Donner le choix à l'enfant de ce qu'il veut faire tout au long de sa journée.
 - Aménagement de coins de jeux (dinette, marchande, nurserie, lecture, voitures)
 - Mise à disposition et en libre-service de matériel pédagogique et de jeux.
- Permettre la découverte et la pratique d'activités nouvelles.
 - Favoriser l'imagination par la pratique artistique
 - Favoriser le dépassement de soi par la pratique sportive
 - Favoriser le développement d'une conscience écologique par des actions en faveur de l'environnement

3/ Favoriser la mise en confiance des familles et des enfants

- Créer un climat de bien-être pour l'enfant et ses parents.
 - Mise en place de temps d'échange équipe/famille
 - Ecoute et disponibilité de l'accueillant

- Permettre aux familles de mieux connaître le centre de loisirs et ses acteurs
 - o Développer des outils de communication à destination des familles
 - o Accueillir les familles dans l'enceinte du centre
 - o Faciliter l'identification des membres de l'équipe d'animation

4/ Favoriser l'autonomie des enfants au centre de loisirs

- Permettre à l'enfant d'exprimer ses choix et envies :
 - o Être à l'écoute des choix et des envies des enfants
 - o Aider l'enfant à "faire seul"
- Responsabiliser les enfants sur les différents temps de la journée
 - o Aider les plus petits à se prendre à charge pour le lavage des mains, habillage
 - o Distribution de certaines tâches du quotidien

3 - ÉVALUATION

Concrètement, voici les étapes d'évaluation sur l'année, les outils utilisés et les indicateurs

Évaluation : Mensuelle des présences en lien avec la facturation
 Trimestrielle avec réajustements effectués ou à effectuer
 Annuelle (bilan)

Outils :

- Dossiers d'inscription et fiches sanitaires
- Cahier de pointage des présences
- Boîte à idées,
- Temps d'échanges entre encadrants, avec les enfants et avec les parents
- Communication par : articles de presse, flyers, contacts auprès des écoles

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de participants
- Nombre de présences
- Nombre d'activités thématiques
- Nombre et Fréquence des réajustements nécessaires

Indicateurs qualitatifs (ouverture culturelle, motivation, savoir être...) :

- Satisfaction des enfants par rapport à la diversité de l'offre (plaisir, épanouissement), l'alternance entre action et détente
- Satisfaction des parents par rapport à la diversité, la pertinence et la qualité de l'offre
- Confiance des parents dans la démarche
- Evolution du comportement des enfants
- Satisfaction des acteurs éducatifs : personnel municipal, intervenants, prestataires
- Mobilisation et implication des intervenants éventuels (stages)
- Adaptations éventuelles ponctuelles ou régulières.